

AUDIT DIARRHEE AIGUE DU NOURISSON

Question 1 : une pesée au moment de la consultation pour diarrhée, est-elle retrouvée, dans le dossier ou dans le carnet de santé ?

Question 2 : un soluté de réhydratation orale (SRO) a-t-il été prescrit ?

Comment inclure ?	Le recueil est rétrospectif, ne pas tenir compte de la consultation d'inclusion Inclure les 15 prochains enfants de moins de 4 ans qui consultent ET Qui ont présenté une diarrhée aiguë entre l'âge de 2 et 24 mois
--------------------------	---

Qui inclure ?	Les nourrissons de 2 à 24 mois, ayant présenté une diarrhée aiguë - Présence d'au moins trois selles liquides par jour, - Evolution des symptômes depuis moins de sept jours, - Absence de pathologie chronique, Enfant vu en consultation par vous-même, et non hospitalisé à l'issue de la consultation.
----------------------	---



Il existe une colonne "commentaire" où nous vous laissons le soin de nous dire si d'autres traitements ont été prescrits, si l'enfant présentait des pathologies associées, s'il existait des facteurs de gravité, ou si vous avez rencontré des difficultés de prise en charge.

Code médecin :/...../.....		Code médecin :/...../.....							
Date de début de recueil : .../.../.....		Date de début de recueil : .../.../.....							
Partie à conserver		Partie destinée au recueil des données à adresser au GLAM, 6 quai Paul Wiltzer 57000 METZ							
N°	Patient	N°	Age au moment de la diarrhée	Date de la diarrhée	Question 1 :		Question 2 :		Commentaire
					Avez-vous pesé le nourrisson ?		Avez-vous prescrit un SRO ?		
					OUI	NON	OUI	NON	
ex.	MULLER Théo	ex.	18 mois	15/1/2006	X			X	prescription d'un substitut de lait à protéines hydrolysées
1		1							
2		2							
3		3							
4		4							
5		5							
6		6							
7		7							
8		8							
9		9							
10		10							
11		11							
12		12							
13		13							
14		14							
15		15							



N'oubliez pas de faire une photocopie de cette fiche, remplie, avant de la renvoyer.